

Les jeunes et l'avenir du travail

Déclaration du groupe Coopération

Le travail est vecteur d'indépendance, de liens sociaux, de réalisation et d'estime de soi. C'est autour de ces quatre dimensions complémentaires et indissociables que doit se réinventer l'emploi de demain.

Pour permettre aux jeunes d'envisager positivement leur avenir professionnel, il semble nécessaire de ne pas les enfermer dans un emploi alimentaire. L'enjeu est la possibilité de faire un vrai choix professionnel. L'enjeu est le droit à une qualification pour tous et la possibilité d'évolution ou de reconversion.

Les jeunes seront le moteur de notre économie et de notre société. Notre premier objectif doit être d'investir dans leur potentiel pour leur donner l'occasion de se réaliser et leur procurer les compétences nécessaires pour envisager sereinement les changements qu'ils devront affronter tout au long de leur parcours.

Face à l'enjeu de l'accès à une qualification reconnue, pour les jeunes sortis de la formation initiale sans qualification ou quel que soit le niveau d'étude pour les jeunes qui souhaitent se réorienter, les dispositifs de formation professionnelle, au-delà de l'apprentissage, apportent une solution qu'il faudrait renforcer. Retenons que la première attente des jeunes suivis par les missions locales est d'avoir des propositions de formation.

Former nos jeunes, pour qu'ils soient en capacité d'évoluer, de s'adapter à l'évolution des métiers, leur permettre d'avoir des connaissances et des compétences pour être acteurs de leur parcours professionnel est un enjeu majeur pour notre société.

Il est souhaitable à ce sujet de mettre l'accent sur les progrès à réaliser afin de leur donner les moyens financiers suffisants pour suivre des études ou une formation quand ils ne peuvent compter sur, ou uniquement sur, un soutien familial.

Au-delà de l'accès à un premier emploi durable, les jeunes expriment des attentes à l'égard des entreprises et du monde professionnel qui prennent une importance nouvelle.

Les jeunes aspirent à :

- plus d'autonomie et de liberté dans le travail ;
- une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle.

Il y a donc une recherche d'une plus grande fluidité dans les horaires et une nécessité d'apporter des réponses nouvelles dans l'organisation du travail.

Les jeunes générations sont plus conscientes des défis liés à l'environnement. Elles sont aussi plus exigeantes sur les questions d'égalité et en particulier sur l'égalité femmes/hommes. Mais plus globalement elles souhaitent exercer un travail dont elles comprennent le sens, partagent les finalités et l'éthique.

Les jeunes ont conscience que l'entreprise peut être un acteur majeur face aux enjeux de transition sociale et environnementale. C'est une génération qui recherche plus de transparence dans les informations qui leur sont données pour voir réellement l'impact de l'activité de la société dans laquelle ils travaillent.

La préconisation qui vise à renforcer la diffusion et l'effectivité des engagements de responsabilité sociale des entreprises va dans ce sens.

Le groupe de la coopération regrette néanmoins que l'attachement de la jeunesse à une quête de sens dans leur travail qu'elle trouve plus fréquemment dans l'univers de l'ESS n'ait pas été plus développé dans cet avis.

Il faut garder à l'esprit que l'emploi dans l'ESS a progressé de 26 % ces vingt dernières années et représente aujourd'hui plus de 13 % de l'emploi privé total et que cette façon d'entreprendre se déploie dans tous les secteurs d'activité y compris en apportant une réponse aux entrepreneurs individuels avec les coopératives d'activité et d'emploi (CAE).

Enfin, retenons que c'est une génération qui souhaite également pouvoir être partie prenante dans les décisions.

La coopération, et le modèle des sociétés coopératives en particulier, est un modèle d'entreprise qui, en raison de ses pratiques de gestion participatives, de gouvernance démocratique, de partage équitable des richesses, donne du sens à l'emploi et est en adéquation avec ces nouvelles aspirations. Aussi, le groupe de la coopération regrette l'absence de préconisation dans ce sens.

Toutefois malgré ces réserves exprimées, le groupe de la coopération a voté l'avis.